

ANALYSE SITUATIONNELLE DE  
L'EXPLOITATION ET DES ABUS  
SEXUELS D'ENFANTS FACILITÉS  
PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES  
ET EN LIGNE



# Guinee



## **Remerciements**

ECPAT International tient à remercier toutes les personnes impliquées dans cette recherche en Guinée.

## **Équipe de recherche de l'organisation Monde des Enfants**

Alain Kombadouno,  
Gnouma Raymond Kamano et  
Leon Kamano.

## **ECPAT International**

Pamela Mandjek, Tiago Afonso,  
Andrea Varrella, Willy Buloso et  
Sendrine Constant.

## **Conception graphique :**

Manida Naebklang

## **Citation suggérée :**

ECPAT International. (2025). Analyse situationnelle de l'exploitation et des abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne en Guinée.

ECPAT tient à remercier le Fonds pour la Société Civile du ministère des Affaires étrangères de la République d'Irlande pour le soutien qu'il a apporté à la réalisation de cette publication.

ECPAT remercie également l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et la Fondation Oak pour le soutien financier apporté à ses objectifs organisationnels généraux.

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent qu'ECPAT International. Le soutien de ces donateurs ne constitue pas une approbation des opinions exprimées. Les idées, opinions et commentaires qui y figurent sont entièrement ceux des auteurs.

Publié par:

**ECPAT International**

328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi,  
Bangkok 10400, Thaïlande

Téléfono : +66 2 215 3388 | Correo electrónico : [info@ecpat.org](mailto:info@ecpat.org) | Página web : [www.ecpat.org](http://www.ecpat.org)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>3</b>
<b>LIMITES DE LA RECHERCHE</b>	<b>4</b>
<b>1. APERÇU GÉNÉRAL DE L'UTILISATION D'INTERNET, DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES TECHNOLOGIES DIGITALES PAR LES ENFANTS EN GUINÉE</b>	<b>5</b>
<b>2. L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE EN GUINÉE</b>	<b>11</b>
<b>3. RÉPONSE NATIONALE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE</b>	<b>15</b>
<b>LACUNES IDENTIFIÉES</b>	<b>19</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>21</b>

# INTRODUCTION

Le projet «Ensemble» est une initiative conjointe sur trois ans (2022-2025) d'ECPAT International, ECPAT France, ECPAT Luxembourg et des partenaires nationaux Monde Des Enfants (Guinée) ; SOS Violences Sexuelles et Communauté Abel (Côte d'Ivoire) ; Association Burkinabè pour la Survie de l'Enfance et KEOOGO (Burkina Faso) ; et Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (Niger). La cible géographique du programme est l'Afrique de l'Ouest francophone, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger.

Dans la deuxième année du projet, ECPAT International et ses partenaires ont exploré la question de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne, à travers une recherche ayant pour objectif de documenter la connaissance et la compréhension locale de la question dans chaque pays, l'évaluation des pratiques et l'identification des réponses localisées. Les résultats de cette recherche ont été consolidés dans ce rapport d'analyse situationnelle et informeront les actions de plaidoyer et les interventions de suivi du projet.

## L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS D'ENFANTS FACILITÉS PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE

L'exploitation et les abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne se réfèrent à des situations impliquant des technologies numériques, de l'internet et de la communication à un moment ou à un autre de l'abus ou de l'exploitation. «Facilités par les technologies digitales» et «en ligne» sont des termes étroitement liés mais distincts, utilisés pour décrire les formes d'abus et d'exploitation qui peuvent se produire entièrement en ligne ou par le biais d'un mélange d'interactions en ligne et en personne entre les auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants et leurs victimes. Les formes d'abus et d'exploitation en ligne font généralement référence à la production, la diffusion, la possession, etc. de matériel d'abus sexuels d'enfants, à la sollicitation en ligne (*grooming*) d'enfants à des fins sexuelles, à la diffusion en direct de matériels d'abus sexuels impliquant des enfants et à l'extorsion sexuelle d'enfants en ligne. Le terme «facilité par les technologies digitales» est de plus en plus utilisé pour décrire des formes anciennes d'abus ou d'exploitation, telles que la traite à des fins d'exploitation sexuelle, où la technologie joue un rôle de plus en plus central, par exemple dans le recrutement des enfants.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2025). [Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels. Deuxième édition](#). ECPAT International : Bangkok.

La présente analyse situationnelle est le résultat d'un processus de recherche qui comporte quatre activités, notamment : une revue de la littérature ; des entretiens avec des informateurs clés ; des consultations avec des parents/tuteurs ; et des consultations avec des enfants.

La revue de la littérature a consisté en une recherche documentaire ayant permis de recueillir des données secondaires non seulement sur la situation de l'exploitation sexuelle d'enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne en Guinée, mais aussi le cadre légal encadrant ce phénomène, et les initiatives prises à cet égard par l'Etat, le secteur privé et la société civile.

Deux consultations ont été organisées avec des parents et tuteurs membres des Comités Locaux Enfant et Famille des quartiers Enta et Sangoya. En tout, 24 participants (9 hommes et 15 femmes) ont pris part à ces sessions. Tous sont engagés dans la protection des enfants, en collaboration avec des structures gouvernementales et de la société civile, apportant ainsi une diversité de points de vue et d'expériences sur les défis liés à la protection de l'enfance.

Quatre consultations ont été organisées avec des enfants dans les quartiers d'Enta Fassa, Nongo Taady, Sangoya Mosquée et Sonfonia Centre, réunissant à chaque fois 12 participants, pour un total de 48 enfants (28 filles et 20 garçons). Ces enfants, âgés de 14 à 18 ans, sont des élèves ou jeunes travailleurs identifiés par les Comités Locaux Enfant et Famille et supervisés par les responsables communaux de la protection de l'enfance. Ils ont partagé leurs expériences et préoccupations sur l'usage des technologies numériques et les risques auxquels ils sont confrontés en ligne.

Un ensemble d'entretiens avec dix informateurs clés a permis de recueillir des perspectives précieuses sur la protection des enfants face aux risques numériques en Guinée. Ces entretiens ont inclus des représentants de départements, d'agences et d'institutions gouvernementaux, notamment du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables, de l'Agence Nationale de Sécurité du Système Informatique, de la Direction Nationale de l'Enfance, du Conseil consultatif, ainsi que du Tribunal pour enfants. Des organisations non gouvernementales, telles que Même Droit pour les Femmes et Même Droit pour Tous, ChildFund, ainsi que l'ONG Humanité et Développement Intégral, ont également contribué. Enfin, un avocat a également été consulté afin de recueillir des avis sur les aspects juridiques et les réformes nécessaires pour renforcer le cadre de protection des enfants dans l'environnement numérique.

## LIMITES DE LA RECHERCHE

La recherche a rencontré plusieurs limites qui ont pu affecter l'exhaustivité des données recueillies. Ces limites comprennent la non-collaboration de certains fournisseurs d'accès à internet et de certaines sociétés de téléphonie. Ces entreprises ont invoqué des raisons de sécurité et de confidentialité des données pour refuser de partager des informations sur le phénomène de l'abus et de l'exploitation sexuels des enfants facilités par les technologies digitales et en ligne. Enfin, les consultations de parents et d'enfants ayant été organisées dans des contextes géographiques et socio-économiques spécifiques, leurs réponses peuvent ne pas refléter pleinement les réalités de toutes les régions, où l'accès aux technologies digitales et les risques associés peuvent différer. Les facteurs précités doivent être pris en compte dans l'interprétation des résultats, car ils sont susceptibles de restreindre la portée des conclusions.

# 1. APERÇU GÉNÉRAL DE L'UTILISATION D'INTERNET, DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES TECHNOLOGIES DIGITALES PAR LES ENFANTS EN GUINÉE

## 1.1 UTILISATION D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX EN GUINÉE

L'utilisation d'internet en Guinée a connu une croissance rapide ces dernières années. En 2020, le pourcentage de la population ayant accès à internet était de 5,8 %, contre seulement 1,7 % en 2015, selon l'Union Internationale des Télécommunications.<sup>2</sup> Les données de DataReportal révèlent qu'il y avait 4,87 millions d'utilisateurs d'internet dans le pays en janvier 2024, soit un taux de pénétration effectif de près de 33,9%.<sup>3</sup> Les téléphones portables, et plus particulièrement les smartphones, sont les principaux moyens d'accès à internet. Le taux de pénétration des smartphones était de 15 % en 2020, avec 2 millions d'utilisateurs.<sup>4</sup>

L'utilisation des médias sociaux, en particulier chez les jeunes, a connu une hausse significative en Guinée, avec des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram, Telegram et Signal qui dominent le paysage numérique. Parmi ces plateformes, Facebook reste une force dominante, avec environ 2,6 millions d'utilisateurs en janvier 2024. Ce chiffre représente 53,4% du nombre total d'internautes du pays, soulignant sa popularité généralisée.<sup>5</sup> En outre, 28,7% des internautes guinéens étaient actifs sur Messenger, tandis que 17,7% d'entre eux l'étaient sur TikTok et 3,3% utilisaient Instagram.<sup>6</sup> Tous les utilisateurs ont accédé à ces plateformes via des appareils mobiles.<sup>7</sup>

Les informateurs clés ainsi que les membres des Comités Locaux Enfant et Famille et les enfants confirment cette tendance. Ils ont tous indiqué que les enfants utilisent de plus en plus les smartphones et les tablettes pour se connecter à Internet, principalement via les réseaux sociaux.

2 International Telecommunication Union, Indicators Database. (2021). [Individuals using the Internet \(% of population\) – Guinea](#).

3 DataReportal. (2024). [Digital 2024: Guinea](#).

4 West Africa Telecommunications Regulators Assembly. (2022). [Guinea](#).

5 DataReportal. (2024). [Digital 2024: Guinea](#).

6 *Ibid.*

7 *Ibid.*

## **1.2 PERCEPTIONS DES PARENTS ET DES INFORMATEURS CLÉS D'INTERNET ET DES TECHNOLOGIES DIGITALES, Y COMPRIS LEUR UTILISATION PAR LES ENFANTS**

Les membres des Comités Locaux Enfant et Famille des quartiers consultés ont souligné les effets positifs des technologies digitales et d'internet, notamment pour la recherche d'emploi, la vente en ligne et la facilitation des communications. Cependant, ils ont également exprimé des préoccupations concernant les effets négatifs, comme la «déviance des enfants» et les distractions provoquées par internet. Ils ont observé que les enfants utilisent fréquemment les téléphones, surtout pendant les vacances, que ce soit pour la communication, les recherches scolaires ou encore la prise de photos d'exercices. De manière générale, les informateurs clés partagent une vision similaire des avantages et des risques liés à l'utilisation d'internet par les enfants en Guinée. Ils s'accordent à dire qu'internet peut être bénéfique pour l'apprentissage et le développement des enfants, à condition que son usage soit encadré par des adultes. Ils estiment toutefois qu'une utilisation non surveillée expose les enfants à des contenus inappropriés et à des risques d'exploitation en ligne, y compris les abus sexuels. Ces risques concernent à la fois les filles et les garçons. De plus, certains informateurs, dont le Tribunal pour enfants, ont insisté sur les aspects négatifs d'internet, notamment sur la distraction que représente internet et les risques élevés pour les enfants d'être trompés par des adultes «en raison de leur immaturité».

Par ailleurs, selon les informateurs clés, les perceptions d'internet varient entre les milieux urbains et ruraux, où l'accès et les niveaux d'utilisation diffèrent. En milieu urbain, où l'usage est plus fréquent, les risques sont perçus comme étant plus présents qu'en milieu rural, où l'impact d'internet reste plus limité en raison d'un accès plus restreint.

## **1.3 PERCEPTIONS DES ENFANTS D'INTERNET ET DES TECHNOLOGIES DIGITALES : OPPORTUNITÉS ET RISQUES**

Les enfants consultés ont partagé une compréhension similaire d'internet et des technologies digitales, avec des usages en grande partie convergents. L'une des utilisations les plus importantes identifiées est la recherche en ligne, citée par de nombreux enfants comme essentielle pour leurs études. Par exemple, internet est fréquemment employé pour des recherches scolaires, notamment pour préparer des exposés. Les enfants ont également mentionné qu'internet est devenu un moyen privilégié de communication, particulièrement pour échanger des photos et vidéos de manière confidentielle. De plus, dans tous les quartiers consultés, les enfants utilisent Facebook et WhatsApp pour rester connectés avec leurs proches.

Le rôle de YouTube comme outil d'apprentissage a également été fréquemment mentionné. Des enfants, principalement des filles, ont évoqué utiliser la plateforme pour accéder à des vidéos de cuisine. Plusieurs filles ont également affirmé utiliser internet pour explorer des recettes de cuisine.

De plus, contrairement à ce qui avait été évoqué précédemment par les informateurs clés, les enfants indiquent que les garçons et les filles n'ont pas tout à fait la même utilisation d'internet. En effet, ce sont principalement les garçons qui jouent aux jeux vidéo, notamment à des jeux populaires tels qu'Ahagame, Vadman, P, et Game Over.

L'accès à la technologie mobile est une constante dans tous les groupes, mais le niveau d'accès varie. Les enfants d'Enta Fassa naviguent sur internet principalement via les téléphones de leurs parents, avec seulement 2 des 12 enfants ayant leurs propres comptes WhatsApp. À Nongo Taady, 8 des 12 enfants possèdent leur propre téléphone Android, et les enfants précisent également que presque tous leurs amis possèdent des téléphones connectés. Enfin, l'importance accordée à la qualité de leurs appareils (iPhone, Samsung, Huawei) reflète un signe de statut social. À Sonfonia Centre, bien que la majorité des enfants possèdent des téléphones, ils les utilisent principalement pour des activités hors ligne telles que la prise de photos, l'écoute de musique et les vidéos, avec un usage limité d'internet.

L'aspect social et émotionnel d'internet est également souligné. Certains enfants considèrent internet comme un moyen d'épanouissement personnel, en particulier grâce à la confidentialité qu'il offre. Ils apprécient la possibilité de communiquer discrètement avec leurs amis ou partenaires, en partageant des photos et vidéos de manière confidentielle. Cependant, cette connectivité peut parfois provoquer une dépendance émotionnelle. Une participante a même affirmé que l'absence de connexion la perturbe plus qu'un repas manqué, au point de la rendre irritable et émotive.

Globalement, bien que chaque groupe présente des différences dans l'intensité et les objectifs de l'utilisation d'internet, les enfants s'accordent sur son importance dans leur quotidien, que ce soit pour la communication, les recherches, le divertissement ou le développement personnel. Les enfants de Nongo Taady et d'Enta Fassa, majoritairement scolarisés, semblent avoir une compréhension plus large et une utilisation plus intensive d'internet. À l'inverse, ceux de Sonfonia Centre, pour la plupart déjà engagés dans des activités professionnelles, ont une familiarité plus limitée, sauf un élève qui l'utilise principalement pour ses études. Ces différences suggèrent que la scolarisation joue un rôle clé dans le développement des compétences numériques.

Cependant, les dangers associés à l'utilisation d'internet sont une préoccupation commune à tous les groupes. Plusieurs enfants ont rapporté des expériences négatives, telles que des interactions inappropriées avec des étrangers. Une participante a raconté avoir reçu des messages et images inappropriés d'un inconnu sur Messenger, ce qui l'a poussée à supprimer son compte et à limiter son utilisation d'internet à des sessions surveillées. Plusieurs enfants ont également souligné les dangers liés à internet, mentionnant des risques comme l'escroquerie, la traite des enfants, les insultes en ligne, les vidéos inappropriées, et les matériels d'abus sexuel d'enfants. Un élève a même partagé son expérience de piratage de son compte Facebook, à travers lequel des demandes d'argent et des images inappropriées ont été envoyées à ses contacts. Malgré ces incidents, la majorité des enfants continue de voir internet comme un outil essentiel pour l'apprentissage, la recherche et la communication.

## 1.4 LES RISQUES EN LIGNE POUR LES ENFANTS EN GUINÉE

L'utilisation accrue des téléphones portables et la prolifération de l'accès à internet, bien qu'elles favorisent l'innovation et le développement, exposent les enfants à de nouveaux dangers. La mauvaise utilisation des technologies permet aux auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants de séduire et d'exploiter les enfants plus facilement, tandis que l'anonymat offert par internet facilite la diffusion et l'échange de matériels d'abus sexuels d'enfants.<sup>8</sup>

En parallèle, le rapport du Forum sur les politiques en faveur de l'enfance en Afrique de 2019 désigne l'Afrique comme une «nouvelle frontière pour l'abus sexuel en ligne». Ce rapport met en lumière les défis liés à la croissance rapide de la pénétration d'internet, notamment dans les pays africains où le taux de pénétration d'internet est plus élevé, comme en Guinée, où on observe une augmentation correspondante des cas d'exploitation et d'abus sexuels en ligne. La sensibilisation limitée aux menaces numériques, combinée aux difficultés économiques, exacerbe ce risque.<sup>9</sup>

Lors des consultations, l'ensemble des membres des Comités Locaux Enfant et Famille ont exprimé leurs inquiétudes face aux dangers croissants auxquels sont confrontés les enfants en ligne. Des membres ont souligné les risques associés à l'utilisation de plateformes peu sécurisées, qui exposent les enfants à des contenus inappropriés tels que des films pornographiques ou violents. D'autres membres ont mis en lumière des menaces considérées comme plus graves, comme le risque que les enfants deviennent victimes d'abus sexuels, de partage d'images indécentes, ou soient impliqués dans des réseaux de prostitution en ligne.

Les enfants ont aussi partagé leurs expériences et leur connaissance des risques en ligne. À Sonfonia Centre, leur compréhension des règles de sécurité qui protègent les enfants en ligne reste limitée, se basant principalement sur des notions générales issues de discussions publiques. En revanche, les enfants d'Enta Fassa et de Sangoya Mosquée montrent une meilleure conscience des dangers liés à internet. Ils savent, par exemple, quelles actions entreprendre en cas de harcèlement en ligne, comme la suppression de comptes ou l'alerte aux parents et aux autorités compétentes.

Enfin, plusieurs informateurs clés ont affirmé que l'utilisation prolongée et non surveillée d'internet expose les enfants à des risques généralisés d'exploitation sexuelle. Ils ont mis en avant la nécessité d'une meilleure surveillance et de mesures de protection renforcées pour réduire ces risques, tout en sensibilisant davantage les communautés aux dangers numériques.

---

8 ECPAT International. (2020). [Document de synthèse sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne](#).

9 Forum Africain sur la Politique de l'Enfant. (2019). [L'exploitation sexuelle des enfants en Afrique - Une urgence silencieuse](#).

## 1.5 LA PROTECTION DES ENFANTS EN LIGNE ET LES STRATÉGIES D'AUTOPROTECTION

Pour se protéger, les enfants consultés ont partagé des stratégies communes : ils bloquent les personnes menaçantes ou suppriment leurs comptes en cas de harcèlement persistant. Il a été noté que les enfants préfèrent souvent discuter de leurs problèmes en ligne avec leurs pairs plutôt qu'avec leurs parents. Seuls ceux dont les parents sont familiers avec les nouvelles technologies se confient plus facilement à leurs parents. De plus, un enfant évoque aussi se confier plus facilement du fait que ses parents aient été eux-mêmes victimes de harcèlement.

Les enfants de Sonfonia Centre ont cité des ressources telles que les réunions du Comité Local Enfant et Famille, où des travailleurs sociaux et des représentants d'organismes comme l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs et le Service Central de Protection des Personnes Vulnérables fournissent des conseils, comme des ressources importantes pour les aider à se protéger des risques en ligne. Cependant, ils affirment que cette information n'est pas encore largement diffusée parmi les enfants.

La question de la surveillance en ligne reste un défi majeur. Les enfants admettent qu'ils falsifient souvent leur âge lors de la création de comptes en ligne, rendant plus difficile la surveillance par les opérateurs téléphoniques et les autorités. Ils estiment que la responsabilité de la surveillance en ligne devrait revenir à l'État et aux parents. Certains suggèrent même que l'État devrait mettre en place des systèmes d'alerte et des mesures de répression contre les auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants en ligne.

Concernant l'éducation à l'utilisation d'internet, plusieurs enfants insistent sur l'importance du rôle des parents. Ils jugent nécessaire que ces derniers les éduquent sur les aspects positifs et négatifs d'internet, tout en assurant une surveillance active de leurs activités en ligne. Bien que certains enfants se sentent plus à l'aise avec la technologie que leurs parents, ils écoutent néanmoins ces derniers lorsqu'il s'agit de limiter leur accès à internet, notamment en cas d'utilisation tardive ou inappropriée.

Enfin, les enfants consultés soulignent l'importance d'une collaboration entre parents, fournisseurs d'accès à internet, et services spécialisés de l'État pour assurer leur protection en ligne. Cependant, beaucoup admettent ne pas être informés de l'existence de ces services et comptent principalement sur leurs parents et amis pour se protéger des dangers en ligne. Plusieurs informateurs clés confirment que les parents, notamment en milieu rural, ont une connaissance limitée des risques associés à internet, qu'ils perçoivent principalement comme un simple outil de communication. Néanmoins, des incidents comme la diffusion de contenu à caractère sexuel et le harcèlement en ligne commencent à sensibiliser à ces dangers, tant dans les zones urbaines que rurales.

Un informateur clé a aussi noté que beaucoup d'enfants, particulièrement en zone urbaine, possèdent un téléphone à l'insu de leurs parents, ce qui les met en danger en facilitant la communication avec des inconnus sans surveillance. Les enfants s'approprient ou utilisent le plus souvent les téléphones de leurs camarades des mêmes quartiers ou de la même école pour effectuer leur communication. Certains enfants, principalement les filles, bénéficient de téléphones en cadeau de la part de leur petit ami/copain et les utilisent en cachette. Cette pratique échappe complètement à tout contrôle parental mis en place.

Selon plusieurs informateurs, les parents instruits seraient généralement plus conscients des risques en ligne, tandis que ceux avec un niveau d'éducation limité seraient moins informés. Toutefois, un autre informateur a noté que cette méconnaissance varie davantage en fonction de l'implication des parents, indépendamment de leur niveau d'éducation, sans distinction claire entre les régions ou les communautés. Enfin, un autre informateur a mis en lumière que même lorsque les parents sont conscients des dangers, ils manquent souvent de moyens pour contrôler l'accès à internet, hormis l'interdiction totale d'avoir un téléphone.



# 2.

## L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE EN GUINÉE

Évaluer l'étendue complète de l'exploitation et des abus sexuels facilités par les technologies digitales et en ligne en Guinée est difficile. Selon un rapport d'évaluation d'Expertise France sur la ligne d'assistance téléphonique 116, une plateforme gratuite permettant aux victimes ou à toute autre personne de signaler des cas de violence sexuelle créée par l'Association Guinéenne des Travailleurs Sociaux en 2005 avec le soutien du Ministère de l'Action Sociale, seulement 66 651 appels ont été reçus en 2017. Parmi eux, 789 concernaient la « violence sexuelle » et 237 étaient liés à « l'exploitation et l'abus sexuels en ligne. »<sup>10</sup> De plus, dans la révision de 2016 du Code pénal, le gouvernement guinéen a reconnu la nécessité de s'adapter aux nouvelles réalités, notamment en abordant le problème du matériel d'abus sexuels enfants et d'autres cybercrimes.<sup>11</sup>

Les données sur l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne en Guinée sont rares, mais la violence sexuelle contre les enfants, notamment les filles de moins de 18 ans, est en hausse. En 2020, plus de 75 % des viols signalés impliquaient des mineurs, avec près de 70 % d'agresseurs adultes. Cette situation révèle la vulnérabilité des enfants, y compris face à l'exploitation en ligne.<sup>12</sup> En ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants en ligne spécifiquement, des rapports de CyberTipline en 2023 ont révélé 6 158 signalements d'exploitation en ligne impliquant du matériel d'abus sexuel d'enfants provenant de la Guinée.<sup>13</sup>

### 2.1 LES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ET LE PROFIL DES VICTIMES DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE

Les consultations avec les membres des Comités Locaux Enfant et Famille ont révélé que l'absence de surveillance parentale efficace et la méconnaissance des technologies rendent les enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne. Les membres ont également indiqué que les enfants vulnérables incluent ceux en situation de rue, en situation de vulnérabilité économique, ainsi que les adolescentes attirées par des promesses d'objets ou d'argent. Par ailleurs, ils estiment que les enfants âgés de 13 à 18 ans sont particulièrement touchés. Enfin, les membres des Comités Locaux Enfant et Famille ont souligné que les mauvaises compagnies et les réseaux sociaux augmentent la vulnérabilité des jeunes, en particulier des jeunes filles.

10 Amnesty International. (2022). [Shame Must Change Sides: Ensuring Rights and Justice for Victims of Sexual Violence in Guinea](#) ; Ministère de l'Action Sociale et de l'Enfance, Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes et Pratiques Assimilées. (2021). [Rapport d'évaluation de la ligne verte 116 de la Guinée.](#)

11 République de Guinée. (2016). [Nouveau Code Pénal.](#)

12 Amnesty International France. (2021). [Guinée. Des cas choquants de viol et de meurtre de filles doivent pousser les autorités à renforcer les efforts pour prévenir et combattre la violence sexuelle](#) ; Féministes en Action. (2024). [ROAJELF Guinée : Informer, Sensibiliser et Mobiliser Face à la Recrudescence des Viols sur Mineur.es.](#)

13 Centre National pour les Enfants Disparus et Exploités. (2023). [Rapport CyberTipline 2023.](#)

D'après le Directeur National de l'Enfance, il est difficile de déterminer des groupes spécifiques particulièrement touchés par l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne en raison du manque de recherches approfondies sur le sujet. Il suggère toutefois que les différences entre les milieux urbain et rural pourraient ne pas être significatives en termes de risques. Cependant, il émet l'hypothèse que les filles en milieu rural pourraient être plus vulnérables en raison d'un manque d'information et de sensibilisation.

En revanche, plusieurs informateurs clés, dont celui du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables, soulignent que les enfants des zones urbaines et de milieux favorisés sont plus exposés à l'exploitation, principalement en raison de leur accès plus fréquent aux téléphones et aux technologies, en particulier lorsqu'ils naviguent sans supervision parentale. D'autres informateurs précisent que les enfants urbains, qu'ils proviennent de familles aisées ou modestes, sont les plus touchés. Toutefois, ils notent que les enfants issus de familles aisées bénéficient souvent d'une intervention parentale rapide en cas de problème. De plus, les enfants analphabètes seraient particulièrement vulnérables, car ils peineraient à résister à l'attrait des contenus inappropriés en ligne.

Cependant, il faut noter que certains informateurs clés estiment que tous les enfants, indépendamment de leur sexe ou de leur niveau scolaire, restent vulnérables aux dangers en ligne. Selon eux, il n'existe pas de groupe d'enfants plus vulnérable qu'un autre, si ce n'est ceux ayant un accès régulier à la technologie, qui sont les plus à risque.

## **2.2 LES AUTEURS ET LES INTERMÉDIAIRES DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE**

Selon les membres des Comités Locaux Enfant et Famille, les facilitateurs et auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants en ligne sont souvent des arnaqueurs ou des adultes malveillants qui séduisent les enfants avec des promesses de biens ou d'argent. Ils ajoutent que ces facilitateurs peuvent également être des individus disposant d'un pouvoir financier ou social. D'après les informateurs clés, les auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants les plus fréquents incluent des individus soutenus par des proxénètes. Toutefois, plusieurs informateurs insistent sur le fait qu'il n'existe pas de données sur ce sujet et que, souvent, les auteurs ne sont pas identifiés.

Un informateur clé mentionne que des personnes rencontrées par les enfants, souvent à l'étranger, sont fréquemment impliquées, tandis que l'informateur clé du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables reste le seul à affirmer que la majorité des auteurs sont des étrangers, citant un dossier de 2021 concernant une femme de 76 ans qui recrutait des filles pour envoyer des photos d'elles à un homme en Europe. Cet homme a ensuite été incité à venir en Guinée, où il a exploité sexuellement une fille de 14 ans.

De plus, un informateur clé évoque que les auteurs de ces crimes incluent non seulement des trafiquants et des auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants, mais parfois aussi les enfants eux-mêmes, qui exploitent leurs pairs via les réseaux sociaux. En effet, l'informateur rapporte que dans certains cas des enfants font pression sur leurs camarades filles pour obtenir des actes sexuels, en menaçant de diffuser des images compromettantes

qui leur auraient été envoyées précédemment. De plus, un autre informateur clé souligne qu'il a été observé que certains adultes impliquent les enfants, notamment en incitant de jeunes garçons à donner l'adresse de leurs camarades de classe filles à des aînés du quartier pour initier des relations inappropriées.

Les motivations des auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants seraient variées. Selon la majorité des informateurs clés, elles sont à la fois sexuelles et financières. Les informateurs clés mentionnent que les motivations incluent le sexe et le gain d'argent, ainsi que la consommation d'alcool et de drogue.

Les auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants utilisent parfois la technologie ou internet pour contacter des enfants en ligne et les exploiter en personne. D'après les informateurs clés, les arnaques et les pressions morales sont souvent rapportées. De plus, par le biais des sites de rencontre, des mineurs sont enrôlés dans les réseaux de prostitution. Ainsi, pour un des informateurs clés, les concepteurs et producteurs de ces images et vidéos en ligne, ainsi que les développeurs de sites web ou d'applications sans limite d'âge, doivent aussi être considérés comme facilitateurs fréquents de ces crimes.

## **2.3 LES PERCEPTIONS DES ABUS ET DE L'EXPLOITATION SEXUELS DES ENFANTS FACILITÉS PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE**

Tous les groupes d'enfants consultés ont affirmé avoir vu et entendu parler de vidéos et photos de jeunes circulant sur internet. Les enfants de Nongo évoquent le cas d'une élève qui, après être entrée en contact avec un homme camerounais, a été victime de chantage. Ne pouvant pas payer la somme exigée pour empêcher la diffusion, cet homme a publié des images et vidéos compromettantes d'elle. Ceux de Sangoya rapportent l'histoire d'une jeune fille trompée par un garçon avec qui elle était en contact sur Messenger depuis plusieurs mois. Après avoir voyagé pour le rencontrer, l'homme et plusieurs de ses amis l'ont violée. Plusieurs groupes d'enfants précisent que ces cas d'abus et d'exploitation sont rarement dénoncés, notamment par peur de se voir priver de téléphone. Dans le quartier d'Enta Fassa, une participante a rapporté qu'un individu avait tenté de la faire chanter avec des photos compromettantes. L'intervention rapide de ses parents et de la communauté (notamment des connaissances de ses parents ainsi que les services de sécurité) a permis d'empêcher la diffusion des vidéos. Un cas similaire s'est produit à Sangoya Mosquée, où une élève avait vu des photos intimes publiées en ligne sans cette fois-ci que les photos ne soient retirées d'internet.

Les membres des Comités Locaux Enfant et Famille ont admis connaître l'existence de l'exploitation en ligne des filles en échange de portables ou d'objets matériels. Ils évoquent qu'en Guinée, les abus sexuels en ligne incluent des avances sexuelles, des demandes d'images intimes, et des sollicitations de la part d'adultes. De plus, plusieurs informateurs clés évoquent les tendances actuelles en matière d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants en ligne qui incluent la sollicitation en ligne à des fins sexuelles, le chantage, des cas de rançons, de menaces, d'injures publiques, d'exploitation d'images sensibles, et des arnaques par des marabouts en ligne. Il existe des hackers et des recruteurs en ligne qui promettent du travail aux filles et les utilisent ensuite à des fins sexuelles.

D'après l'informateur du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables, le plus gros risque d'exploitation que courent les enfants est l'extorsion sexuelle. Les auteurs de cette infraction obtiennent des enfants des photos ou des vidéos de leurs parties intimes, puis menacent de les publier si l'enfant ne réalise pas les actes qu'ils veulent. Pour plusieurs informateurs clés, les réseaux sociaux (TikTok, Facebook Messenger, WhatsApp, Instagram) sont les espaces les plus courants où se produisent les abus et l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne. Les villes comme Labé et Mamou ont notamment été citées comme villes à risque, en particulier du fait de l'exploitation sexuelle en ligne des enfants à travers des plateformes comme Facebook Messenger.

D'après les informateurs clés, les abus en ligne peuvent débuter par un simple message envoyé à une personne connectée, via une plateforme de rencontre, ou par la recherche et le partage d'images intimes sur les réseaux sociaux. Ces interactions évoluent souvent d'un échange de mots à l'envoi d'images et de vidéos, pour éventuellement mener à une rencontre physique. Ils ont également signalé que les abus peuvent être influencés par la consommation de films pornographiques ou l'exposition à des images pornographiques de célébrités.

Les informateurs clés ont également souligné que l'utilisation et la gestion des plateformes de communication, telles que WhatsApp, jouent un rôle central dans les abus et l'exploitation sexuelle facilités par la technologie entre les enfants eux-mêmes. Ils ont également indiqué que les auteurs exercent souvent des pressions sur leurs camarades, notamment les filles, en menaçant de diffuser des images compromettantes pour obtenir ce qu'ils veulent. De plus, les informateurs clés ont mentionné que les enfants exploitent fréquemment WhatsApp comme plateforme d'échange et que, après avoir visionné des vidéos inappropriées, certains sont poussés vers l'exploitation dans la prostitution et adoptent des comportements violents envers leurs pairs.



# 3. REPONSE NATIONALE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE

## 3.1 CADRE LÉGAL NATIONAL ET COORDINATION

Le Code pénal de 2016 énonce les sanctions pour les infractions liées au matériel d'abus sexuels d'enfants commises via des communications électroniques ou des systèmes d'information, telles que définies dans le Code de l'Enfant.<sup>14</sup> L'article 854 du Code de l'Enfant de 2019 définit spécifiquement et criminalise la production, la distribution, la diffusion, l'importation, l'exportation, l'offre et la possession de matériaux représentant des enfants engagés dans des activités sexuelles explicites, qu'elles soient réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins sexuelles.<sup>15</sup> Toutefois, la définition des matériaux d'abus sexuels d'enfants du Code ne couvre pas les images réalistes représentant des enfants.

De plus, le Code de l'Enfant utilise le terme inapproprié et dépassé de « *pédopornographie* ». Cette expression, bien qu'encore utilisée dans de nombreux ordres juridiques, est trompeuse car elle minimise la gravité des infractions correspondantes. Elle suggère en effet que les enregistrements/images d'abus sexuels sur des enfants ne sont qu'une forme de pornographie, et non des enregistrements/images de crimes graves. Il est donc recommandé d'utiliser, comme le fait la présente analyse, le terme de matériel d'abus sexuels d'enfants.<sup>16</sup>

En ce qui concerne la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles, le Code de l'Enfant criminalise le fait, pour un adulte, de faire des propositions sexuelles à un enfant ou à une personne se présentant comme telle via un moyen de communication électronique. Les auteurs risquent des peines de 6 mois à 3 ans de prison et/ou une amende. Cette peine est portée à 5 ans d'emprisonnement lorsque les propositions sont suivies d'une rencontre.<sup>17</sup> En ciblant uniquement l'acte de faire des propositions sexuelles, cette approche ne prend pas en compte le processus complexe de manipulation et de séduction utilisé par les auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants pour gagner la confiance des victimes et amener à une rencontre. Or, ce processus n'implique pas forcément la formulation explicite de propositions sexuelles. De plus, elle semble se focaliser uniquement sur la sollicitation à des fins d'abus en personne au détriment de la sollicitation à des fins d'abus en ligne, ce qui constitue une lacune importante.

14 République de Guinée. (2016). [Nouveau Code Pénal](#).

15 République de Guinée. (2019). [Loi portant Code de l'Enfant de la République de Guinée](#). Article 854.

16 Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2016). [Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels](#). 43.

17 République de Guinée. (2019). [Loi portant Code de l'Enfant de la République de Guinée](#). Article 827.

Il n'existe pas de dispositions spécifiques sur le fait de menacer de diffuser des matériels à caractère sexuel d'un enfant dans le but de lui soutirer de l'argent ou de le forcer à des relations sexuelles. Toutefois, le fait d'user de toute forme de pression grave dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle est passible de deux ans d'emprisonnement lorsque la victime est un enfant.<sup>18</sup> Tout acte de chantage visant à obtenir la remise de fonds est quant à lui puni d'un emprisonnement de 1 à 5 ans.<sup>19</sup> La loi relative à la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel prévoit que l'utilisation de systèmes informatiques pour commettre des infractions de droit commun constitue une circonstance aggravante sanctionnée par une peine d'emprisonnement d'un à deux ans et une amende.<sup>20</sup>

Le Rapport pays sur les pratiques en matière de droits de l'homme en Guinée pour l'année 2023, publié par le Département d'État des États-Unis, souligne que les lois relatives à l'exploitation sexuelle des enfants ne sont pas appliquées de manière cohérente.<sup>21</sup> Cela met en évidence les lacunes existantes dans la mise en œuvre et l'application des mesures visant à lutter contre l'exploitation et l'abus sexuels facilités par les technologies digitales en ligne sur les enfants en Guinée. Le Directeur National de l'Enfance et les membres des Comités Locaux Enfant et Famille soulignent que l'application pratique des dispositions du Code de l'Enfant reste limitée en ce qui concerne l'exploitation en ligne, et que les auteurs d'abus ne sont pas assez sanctionnés conformément à la loi.

En effet, d'après l'informateur clé du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables, il y a un manque de compréhension approfondie des phénomènes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne parmi les responsables de l'application de la loi. Certains responsables estiment que si la victime ou ses parents retirent la plainte, la procédure doit s'arrêter. Or, les cas de viol en particulier doivent continuer à être poursuivis, même si la victime se désiste. Il serait alors crucial que les parents insistent pour que les cas soient correctement jugés pour éviter que les agresseurs ne réitèrent leurs actes.

L'informateur clé du Service Central de Protection des Personnes Vulnérables évoque également la lenteur dans le traitement des demandes d'information auprès des autorités, telles que l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications, ce qui constitue un problème majeur. Les enquêtes sont souvent entravées par des délais importants pour obtenir des informations cruciales, comme les coordonnées géographiques et les identités des suspects. De plus, la coopération entre les différents services répressifs est difficile, avec des problèmes de communication et de coordination entre la police et la gendarmerie. Sur le plan international, la collaboration est également limitée par des défis financiers et logistiques. Interpol joue un rôle clé dans l'identification et le suivi des suspects internationaux, mais cela nécessite des ressources financières importantes. La coordination entre les services nationaux et internationaux est souvent entravée par des barrières, notamment le manque de communication et une réticence à partager des informations.

---

18 République de Guinée. (2016). [Nouveau Code Pénal](#). Article 277.

19 Ibid. Article 396.

20 République de Guinée. (2016). [Loi relative à la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel en République de Guinée](#). Articles 39, 40.

21 US Department of State. (2024). [2023 Country Reports on Human Rights Practices: Guinea](#).

Enfin, il affirme également que la collaboration avec le secteur privé et les organisations de la société civile reste un défi majeur. Les interactions avec l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications sont cruciales pour obtenir des informations sur les abus en ligne, mais la police n'a pas la possibilité d'obtenir plus facilement des informations sur ces abus dans le cadre d'enquêtes. De plus, les fournisseurs d'accès à internet exigent souvent des paiements pour ces informations, ce qui limite l'efficacité des interventions. En effet, d'après un autre informateur clé, le secteur privé, y compris les fournisseurs d'accès à internet et les sociétés de téléphonie mobile, semble être principalement motivé par le profit et collabore difficilement avec les services de police pour identifier les criminels en ligne, ce qui complique encore davantage les enquêtes.

Concernant les enquêtes et poursuites, un informateur clé mentionne que le manque de soutien et de services adaptés pour les victimes complique le traitement de ces affaires.

Enfin, en matière de renforcement des capacités, plusieurs informateurs clés évoquent que la formation continue des personnels est essentielle pour maintenir leurs compétences à jour. Un besoin croissant de formation spécifique sur les abus sexuels en ligne et l'exploitation des enfants, notamment concernant l'utilisation des technologies pour identifier les suspects, a été identifié. Il est également nécessaire de sensibiliser davantage les agents aux infractions spécifiques, telles que la traite des personnes, à travers des programmes de formation adaptés aux changements législatifs et à la gravité de ces crimes. Un informateur clé souligne notamment que, malgré l'existence d'une formation sur la cybercriminalité pour les policiers, gendarmes, et magistrats, cette formation semble peu visible sur le terrain, ce qui suggère un manque d'application pratique.

### 3.2 LES INITIATIVES DES AUTORITÉS NATIONALES

Les informateurs clés ont souligné que le gouvernement n'intervient que lorsque les actes sont dénoncés, sans prévoir de mesures préventives. Le soutien gouvernemental n'est pas spécifiquement dirigé contre les abus et l'exploitation sexuels des enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, mais englobe plus largement les violences faites aux enfants.

Pour aborder les questions liées à la cyber malveillance, le gouvernement guinéen a créé l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, qui a pour mission de sensibiliser et d'informer. Cette agence, plateforme multisectorielle, prend en charge différentes étapes, notamment : la pré-plainte, la sensibilisation, l'information, et le traitement des cas signalés. En novembre 2024, l'Agence a mis en place un numéro vert (1017) afin de faciliter le signalement d'infractions relatives à la cybercriminalité.<sup>22</sup>

Parmi les bonnes pratiques, la mise en place d'un cadre de coordination et de collaboration entre les acteurs, organisations de la société civile, entités publiques et privées, mérite d'être mentionnée. L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information collabore notamment avec certaines organisations de la société civile, telles que SOS Villages d'Enfants, ainsi qu'avec la police et la gendarmerie.

---

22 Information obtenue lors de la consultation nationale menée par ECPAT, Monde Des Enfants (Guinée), et le Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance, et des Personnes Vulnérables le 28 novembre 2024.

Le Comité National de Lutte contre la Traite est également cité par le Directeur National de l'Enfance comme une ressource importante pour les questions juridiques et les textes législatifs, y compris ceux relatifs à l'exploitation sexuelle et à la traite des enfants.

Cependant, les informateurs clés ont souligné que le gouvernement doit s'impliquer davantage dans la lutte contre la cybercriminalité et l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne.

### **3.3 LES INITIATIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DU SECTEUR PRIVÉ**

D'après plusieurs informateurs clés, il est crucial d'établir une synergie d'action entre les acteurs de protection, les forces de l'ordre, le gouvernement, les éducateurs, la société civile et le secteur privé dans le pays. Cette synergie devrait se concrétiser par un système de coordination capable de sensibiliser les enfants et les parents afin de prévenir les abus et l'exploitation des enfants, tant à l'intérieur du pays que sur les routes migratoires.

Des associations, à travers des coalitions, ont mis en place des numéros verts pour permettre aux enfants de signaler les abus. Cependant, de nombreuses associations n'abordent pas spécifiquement la question de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne.

Certaines organisations, comme ChildFund, collaborent avec des instances telles que la Direction Nationale de l'Enfance, le Service Central de Protection des Personnes Vulnérables et le Tribunal pour enfant pour prévenir les abus sexuels en ligne, tout en mettant l'accent sur la sensibilisation aux violations des droits des enfants. Un système a notamment été mis en place par l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs et le Service Central de Protection des Personnes Vulnérables pour traquer les auteurs de vidéos indécentes et les développeurs de sites à caractère indécent. Ce dispositif s'appuie sur des informations fournies par l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications, avec le soutien technique de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

L'ONG Humanité et Développement Intégral prévoit également de déployer des mobilisateurs communautaires pour mieux comprendre les enjeux locaux et proposer des solutions face à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et sensibiliser les enfants et les parents afin de contrôler l'accès aux technologies en ligne. Cette approche communautaire est également appliquée par le Conseil consultatif des jeunes et des enfants de Guinée, qui sensibilise les parents aux dangers de l'utilisation d'internet par les enfants, mais aussi à ses avantages afin de maintenir un équilibre social. Les enfants sont aussi sensibilisés de manière répétée afin de bien ancrer les messages concernant leur sécurité en ligne.

En ce qui concerne les initiatives du secteur privé, Orange Guinée a organisé en 2023 plusieurs formations sur l'utilisation rationnelle d'internet pour sensibiliser aux problématiques liées aux abus en ligne.

# LACUNES IDENTIFIÉES

Les consultations ont révélé plusieurs lacunes majeures en matière de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne en Guinée. Une des préoccupations les plus importantes est le manque de connaissances des parents concernant l'utilisation de ces technologies. En l'absence de programmes d'éducation spécifiques et de campagnes d'information efficaces, une grande partie de la population se trouve désarmée face aux dangers en ligne auxquels les enfants sont exposés. Cette faible sensibilisation réduit non seulement la capacité des familles à reconnaître et identifier les activités numériques qui représentent des risques pour leurs enfants, mais limite aussi la capacité des jeunes à se protéger eux-mêmes en identifiant les situations potentiellement dangereuses.

En outre, bien que la Guinée dispose de lois pour lutter contre la cybercriminalité et la production/dissémination de matériels d'abus sexuels d'enfants, les mesures existantes se caractérisent par leur approche exclusivement répressive, sans inclure de stratégies préventives concrètes. Il est crucial de mettre en place des initiatives proactives, telles que des programmes éducatifs et de sensibilisation visant à protéger les enfants avant qu'ils ne soient exposés à des risques.

Par ailleurs, le manque de ressources matérielles et humaines constitue un obstacle majeur à la protection des droits des enfants au niveau national. Les services sociaux et les mécanismes de protection de l'enfance, qui devraient jouer un rôle crucial dans l'aide aux victimes et la prévention de l'exploitation, sont insuffisamment équipés pour faire face à cette menace grandissante. En l'absence de moyens financiers et de personnels formés, la capacité des autorités à intervenir de manière efficace face à l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne demeure très limitée.

Le renforcement des compétences des services de police, des juges et des magistrats s'avère également essentiel. Actuellement, les forces de l'ordre, ainsi que les acteurs du système judiciaire, ne disposent pas toujours des compétences techniques nécessaires pour détecter, enquêter et traiter efficacement les cas d'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne.

Enfin, l'absence d'une prise en compte explicite de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne dans la politique nationale est une lacune importante. Les cadres juridiques actuels en Guinée se concentrent généralement sur des aspects plus larges de la protection des enfants, mais ils laissent un vide en ce qui concerne la lutte contre les abus facilités par la technologie. Bien que des textes tels que le Code de l'Enfant existent, il manque un cadre opérationnel spécifique ainsi que les ressources nécessaires pour garantir une prévention efficace et une protection continue contre ce phénomène.

# RECOMMANDATIONS

Afin de prévenir et de répondre de manière adéquate à l'exploitation et aux abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, les recommandations suivantes sont formulées sur la base des recherches menées dans le cadre de ce projet. Les recommandations ont été examinées et approfondies lors d'un atelier de consultation nationale tenu à Conakry le 28 novembre 2024. Cet atelier, présidé par la Direction Nationale de l'Enfance, a réuni les représentants de diverses agences gouvernementales, institutions internationales, organisations de la société civile (dont Monde des Enfants), ainsi que des enfants.



## Réhabilitation des programmes de sensibilisation :

Réactiver et renforcer les programmes de sensibilisation dans les écoles et les espaces communautaires (qui avait été supprimés) en intégrant des modules sur la sexualité, la santé reproductive et la sécurité en ligne.



## Renforcer la sensibilisation de proximité :

Organiser des animations dans des lieux publics, ainsi que des tables rondes et « causeries éducatives » en collaboration avec les leaders communautaires, les survivants, et les radios de proximité sur ces questions, et élaborer des messages spécifiques adaptés à la diversité socioprofessionnelle des composantes visées afin de maximiser la portée et l'efficacité des efforts de sensibilisation. Enfin, impliquer activement les parents et les enfants dans ces campagnes afin qu'ils deviennent des relais efficaces de sensibilisation au sein de leurs communautés.



## Renforcement des compétences des parents et des communautés :

Mettre en place des programmes de formation complets pour aider les parents à mieux comprendre la vie en ligne de leurs enfants, à reconnaître les bénéfices et les dangers d'internet, à se familiariser avec les outils de contrôle parental existants, et à engager des discussions ouvertes sur les expériences numériques et les stratégies d'autoprotection en ligne avec leurs enfants. Par ailleurs, appuyer les acteurs de la société civile dans leurs initiatives de vulgarisation des dispositions légales sur l'exploitation et les abus sexuels d'enfants en ligne en langues nationales, afin de favoriser une meilleure compréhension de ces phénomènes et des cadres juridiques qui les régissent par les parents et les communautés.



### **Amélioration des formations des services de police et autres entités concernées :**

Développer et mettre en œuvre des programmes de formation spécialisés pour les services de police sur la détection et la gestion des cas d'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne. Étendre ces formations à d'autres entités directement impliquées dans l'identification et la prise en charge des victimes, telles que les départements en charge de la protection de l'enfance, les services sociaux et les organisations partenaires, afin d'harmoniser les compétences des différents acteurs impliqués.



### **Mise en place de mécanismes d'alerte et coordination entre les acteurs :**

Créer des mécanismes d'alerte au niveau de la société civile, du secteur privé, des communautés et des services de sécurité pour détecter et signaler rapidement les incidents d'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne. Renforcer la coordination entre les acteurs de la société civile, les entités publiques et privées, en établissant des protocoles clairs pour la collaboration, le partage d'informations et la gestion des cas. Mettre en place des plateformes de concertation régulières pour évaluer et améliorer les stratégies de prévention et de réponse.



### **Réformes légales :**

Assurer l'application effective des dispositions du Code de l'Enfant en matière de protection contre l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne. Développer une stratégie nationale qui inclut la mise en œuvre de lois spécifiques sur la protection des enfants en ligne, le renforcement des sanctions pour les infractions et la création de mécanismes d'application efficaces.



### **Spécialisation des services de soutien :**

Développer des services de soutien spécialisés qui répondent aux besoins uniques des enfants victimes d'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne.



### **Renforcer la base de connaissances :**

Réaliser des études de terrain pour évaluer l'ampleur et les caractéristiques de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne, pour pouvoir développer des interventions adaptées en tenant compte des contextes locaux spécifiques. Mettre également en place un système de collecte et d'analyse des données sur ce phénomène, basé sur les plaintes enregistrées auprès des autorités compétentes, afin de centraliser les informations, d'identifier les tendances émergentes, et d'informer les réponses gouvernementales.



328/1 Phaya Thai Road,  
Ratchathewi, Bangkok,  
10400, THAILANDE

Téléphone: +662 215 3388  
Courriel: [info@ecpat.org](mailto:info@ecpat.org)  
Site web: [www.ecpat.org](http://www.ecpat.org)

Para más información :

